

## **Lettre du Comité de défense du CHI A. Grégoire Montreuil aux candidat-e-s à l'élection législatives des 12 et 19 juin 2022**

*Madame, Monsieur,*

Vous êtes candidat-e à la fonction de député-e, pour décider des lois qui régissent notre pays.

Depuis des décennies, les majorités politiques qui se sont succédées, n'ont eu de cesse de voter des dispositions qui remettent en cause l'organisation du système de santé, particulièrement les hôpitaux publics, leur financement. Ainsi, si la crise sanitaire a mis au grand jour la situation catastrophique des hôpitaux, elle avait aussi permis un peu d'espoir, notamment chez les professionnel-le-s qui pensaient avoir été entendu-e-s par le gouvernement. Mais les promesses se sont envolées, le résultat du Ségur de la Santé est trop modeste pour être satisfaisant et a concouru à la division entre catégories...

Les difficultés financières ont perduré et le secteur privé de la santé se réorganise...

Alors, un nombre inédit de soignant-e-s jettent l'éponge, épuisé-e-s par l'épreuve interminable du Covid et des conditions de travail dégradées :

A l'hôpital de Montreuil, ce sont 67 postes vacants de soignant-e-s, dont 40 infirmières qui désorganisent les services ; le manque de sage-femmes a contraint le blocage des inscriptions en maternité, alors que nous manquons cruellement de lits de maternité en Seine Saint Denis.

Jamais les fermetures de lits prévues pendant l'été ne seront aussi importantes.

Cette situation est alarmante pour l'accès aux soins de la population et la pérennité du service public hospitalier

L'existence d'un hôpital public généraliste et de proximité dans un bassin de population de 400 000 habitant-e-s est vitale, d'autant que tous les indicateurs placent notre départe-

ment dans le rouge et que les inégalités sociales de santé éclatent, après deux ans de crise sanitaire.

Notre Comité, avec ses dix ans d'existence au service de l'information de la population, et adhérent à la Coordination nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternité de Proximité, souhaite connaître les mesures que vous entendez prendre et/ou défendre, si vous êtes élu-e-. Nous rendrons votre réponse publique et ne manquerons pas de les mettre en débat au sein de la population.

### **Que comptez-vous faire pour :**

**1 - Remédier aux inégalités de répartition des professionnel-le-s de santé sur le territoire national ?**

**2 - Comblent les postes vacants de médecins, sage femmes, infirmiers, aides-soignants à l'hôpital public ?**

**3 - Défendre des mesures urgentes dès l'été 2022 ?**

**4 - Permettre aux hospitaliers, élus locaux et aux citoyens de participer, dans chaque territoire, à l'élaboration des réponses aux besoins de santé et à leur suivi ?**

**5 - Assurer, dès le projet de financement de la sécurité sociale 2022, les financements nécessaires pour le fonctionnement et la pérennité des hôpitaux publics, dont le CHI A. Grégoire à Montreuil (dette, déficits ?)**

*Dans l'attente, recevez nos cordiales salutations.*